NOTIFICATION SEA

pour expéditions vers le Canada

Léveillé et Fils
Division de la **Société internationale Livingston**
Division of **Livingston International Inc.**

Le transporteur/chauffeur doit remplir ce formulaire et l'envoyer par télécopieur ou courriel avec tous les documents, y compris le connaissement, au moins 3 heures avant l'arrivée.

Par télécopieur : (450) 378-8700/ 1-877-953-8700
Par courriel : transmettre des fichiers multipages individuels à parsgranby@leveille.qc.ca

- Remplissez les zones à l'encre **noire ou foncée** (évitez les retards à cause d'informations illisibles : surtout point d'entrée, heure d'arrivée et contact) et numérotez les pages 1 de 3, 2 de 3, 3 de 3, etc. **Rappel** : Chaque pièce jointe = 1 expédition.
- **Tous** les documents, y compris la feuille maîtresse du manifeste et le connaissement avec l'ORIGINAL de l'étiquette de code-barres SEA, DOIVENT être présentés à la douane à l'arrivée.

Nom du transporteur	
Nom du chauffeur	
Tél. cellulaire du chauffeur	
Tél. du répartiteur du transporteur	

Pour vérifier le statut de vos expéditions PARS, veuillez communiquer avec votre directeur de compte Léveillé et Fils.

Heure estimée d'arrivée à la frontière

Date (aaaa/mm/jj) | 2 | 0 | 1 | | | | | | **Time** (hh:mm) Heure de l'Est (GMT – 5 h) | | | | |

Camion nº	
Remorque nº	
Nbre de caisses/palettes	
Poids	

Nº SEA

Placer ici un code-barres SEA supplémentaire.
L'original doit figurer sur le connaissement ou la facture.
Inscrire ci-dessous si nécessaire.
Il faut télécopier le PAPS au (450) 378-8700/ 1-877-953-8700.

Le nº SEA doit être identique au Numéro de contrôle du fret (NCF). Ne pas confondre avec le NRMT pour le manifeste électronique

Nº de client Léveillé et Fils (si connu)

Nom du client	

No d'équipe Léveillé et Fils (si connu)

Nº du poste-frontière

Inscrire ci-dessous le code de 3 chiffres du poste-frontière. Si ce code change, il faut changer le poste-frontière du manifeste avant de demander à Léveillé et Fils de communiquer le changement à l'ASFC.

En cas d'échec des procédures SEA
Il faut associer le numéro de contrôle du fret d'origine (SEA) à l'expédition, en inscrivant ou en dactylographiant le numéro de contrôle du fret SEA sur un document de contrôle du fret vierge (A8A). Autrement, sur les documents de contrôle du fret à code-barres, on peut indiquer le numéro de contrôle du fret SEA erroné dans le champ de numéro précédent et biffer le numéro de contrôle du fret à code-barres. Dans les deux cas, il faut inscrire les mots « **SEA erroné** » sur le document de contrôle du fret.